



**Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous
(CBO-EPT)**

08 B.P. 85 Tri Postal – Cotonou Tél. : (229) 21 135368 / 95 05 06 70, 97 00 19 31

Fax : 20 21 27 47 / E-mail : cboept@yahoo.fr Rép. du Bénin

BILAN DES REALISATIONS DE LA CBO-EPT DE 2010 à 2015



Campagne Mondiale pour
l'ÉDUCATION
www.campaignforeducation.org

vancefa
Association

 **OXFAM**

 **Aide et Action**
L'Éducation change le monde


Plan

Avril 2015

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
I. CONTEXTE GENERAL	5
II. LA COALITION ET SES PRINCIPAUX PARTENAIRES	6
III. PRINCIPALES REALISATIONS	8
3.1. Etudes et recherches commanditées par la CBO-EPT	9
3.2. Les formations et renforcement de capacité	14
3.3. Plaidoyers/lobbying, campagnes de sensibilisation	18
3.4. Participation politique et gouvernance	19
Le fonctionnement de la coalition s'inscrit dans la dynamique de ses dispositions statutaires et outils de pilotage/gestions.	19
IV. PRINCIPAUX RESULTATS	20
4.1. Principaux résultats du projet CSEF	20
4.2. Principaux résultats du projet "Apprendre Sans Peur" (ASP)	21
4.3. Principaux résultats du projet AQUENVIE	22
4.4. Principaux résultats du projet OE	24
V. PRINCIPAUX ACQUIS ET DEFIS DE LA COALITION	25
5.1. Principaux acquis	25
5.2. Principaux défis	26
VI. PERSPECTIVES/ENJEUX	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEAI	Aide Et Action International
ALDIPE	Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
ANCEFA	
AMCP	Action Mondiale Contre la Pauvreté
APE	Association des Parents d'Elèves
AQUENVIE	Amélioration de la Qualité de l'Education et la Non Violence à l'Ecole
CA	Conseil d'Administration
CAEB	Conseil des Activités Educatives au Bénin
CAPE	Coordination des Association de Parents d'Elèves
CBO-EPT	Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous
CCS	Chef Circonscription Scolaire
CD	Comité Départemental
CME	Campagne Mondiale pour l'Education
CP	Conseiller Pédagogique
CSEF	Fonds de la Société Civile pour l'Education
DDEC	Directeur de la Décentralisation de l'Education et de la Coopération
DDEMP	Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DPP	Directeur de la Programmation et de la Prospective
DRH	Directeur des Ressources humaines
EI	Elève Instituteur
ENI	Ecole Normale des Instituteur
EPP	Ecole Primaire Publique
EPT	Education pour Tous
EQF	Ecole de Qualité Fondamentale
FEDAPE	Fédération Départementale des Associations des Parents d'Elèves

FEE-D	Femme Enfant et Environnement pour le Développement
FENAPEB	Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves et d'Etudiants du Bénin
GLE	Groupe Local Education
GRAIB	Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives de Base
MEMP	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
OE	Observatoire de l'Education
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PADOE	Programme Amélioration et Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest
PDDSE	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PME	Partenariat Mondial pour l'Education
PSD	Plan Stratégique de Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
ReNOPAL	Réseau National des Opérateurs Privés en Alphabétisation et éducation des adultes
RePLeFCo	Réseau de Promotion de Leadership Féminin dans le Couffo
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

I. CONTEXTE GENERAL

Le Bénin, à l'instar de bon nombres de pays en développement a pris des engagements internationaux qui sont réaffirmés dans les dispositions de sa loi fondamentale en ses articles 8, 12, 13 et 14, pour faire de la réalisation du droit fondamental à l'éducation, une priorité de développement. Ce défi majeur constitue le fondement de la définition des politiques nationales de l'éducation au cours des dix dernières années.

Les efforts déployés aussi bien par les pouvoirs publics, les PTF et la société civile active en éducation ont contribué à accomplir des progrès non négligeables dans l'ensemble des sous secteur de l'éducation dans le sens de la réalisation de ce droit et dans l'atteinte des six objectifs de l'Education Pour Tous (EPT).

En effet, selon les statistiques officielles (annuaires statistiques PDDSE), le TNS est passé de moins de 70% en 2003 à 98,5% en 2014 contre 77% en 2007; avec un TBS qui avoisine les 122% pour la scolarisation en général et de 120,2% en 2014 pour celle des filles en particulier (TNS: 96,35%, en 2013, pour les filles). Le Taux Achèvement du Primaire est passé de 44% en 2002 à 77,61% en 2014, dont 73,66% pour les filles (**dans ce lot, on dénombre environ 20 à 30% n'ayant pas les compétences minima en lecture, en écriture et en mathématiques**), la cible en 2015 étant fixée à 82,9%. Quant au taux de redoublement, il était de 20,95% en 2002 et est passé de 16% en 2011 pour chuter à 11,2% en 2013, et à 10,8% en 2014 alors que la cible pour 2015 est de 10%.

Dans le domaine de la protection et de l'éducation des tout-petits, on enregistre une avancée relative avec un TBS de préscolarisation qui est passé de 03% en 2002 pour atteindre les 12,7% en 2014 pour une cible de 13,8%, en 2015.

Aujourd'hui, avec le renforcement des actions de plaidoyer de la société civile et les efforts de formation des enseignants entrepris par les gouvernements, le taux d'enseignants qualifiés est passé d'environ 50,05% en 2010, à 75 % en 2013 pour évoluer à 85,6% en 2014. Aussi ces actions de plaidoyer ont-ils permis la mise en application d'un nouvel arrêté portant réglementation des politiques de mutation des personnels enseignants des enseignements maternel et primaire, en cette année scolaire 2014-2015. L'application de ce nouvel arrêté suscite encore de nouvelles insuffisances (persistances des disparités régionales, de la politisation et de la syndicalisation, manque de vocation et effritement de la conscience professionnelle) qu'il faudra corriger au plus vite afin que tous les enfants jouissent de leur droit à un enseignement de qualité.

En dépit de cette évolution des indicateurs de performances, le système éducatif au Bénin est confronté à de graves disparités régionales en termes d'égalité des chances, de qualité et d'investissements et ce, malgré les efforts consentis par le gouvernement pour l'augmentation du budget alloué au secteur (*le budget de l'éducation, a connu, au cours de la période de 2007 à 2015, une évolution en dents de*

scie : 18,6% en 2007, 25,5 en 2008, 15,6% en 2010, 26,2% en 2013 et 20,84 en 2015. Source : revue conjointe du secteur de l'éducation, avril 2015). De nombreuses classes demeurent non construites et sans enseignants ; beaucoup d'enfants sortent précocement du système et retombent plus tard dans l'analphabétisme ; les questions de violences en milieu scolaire, notamment le châtimeⁿt corporel et les abus sexuels persistent ; des grèves perlées des enseignants impliquent le non respect des quotas horaires réglementaires depuis bientôt cinq années ; l'inégale répartition de l'allocation budgétaire entre les différents sous secteurs.

Le sous secteur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes demeure le parent pauvre du système avec une constante du taux d'analphabétisme qui touche plus de 78% des femmes. La part du budget de l'éducation allouée à ce sous-secteur diminue d'année en année. Elle est passée de 0,25% en 2011 à 0,17% en 2015. Cela traduit le faible niveau d'engagements des pouvoirs publics vis-à-vis de ce sous secteur.

La Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous (CBO-EPT) créée au lendemain de la conférence mondiale de Dakar sur l'Education Pour Tous (EPT), qui s'est déroulée en 2000, est un réseau d'OSC qui a pour mission de promouvoir l'Education Pour Tous à travers le plaidoyer, le contrôle de l'action publique et la veille citoyenne. Ainsi, elle accompagne l'Etat béninois dans la réalisation des objectifs nationaux de l'éducation et dans le respect de ses engagements internationaux en matière d'Education Pour Tous.

Dans le souci de rendre compte de sa contribution et de son engagement citoyen en faveur de la réalisation effective des six objectifs de l'EPT, la CBO-EPT a pris l'initiative de faire le bilan de ses réalisations depuis Avril 2010 jusqu'en Avril 2015, afin de mesurer les progrès enregistrés et d'en déduire les acquis, défis et perspectives pour le cadre de l'éducation post 2015.

II. LA COALITION ET SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

La CBO-EPT est un regroupement d'ONG nationales et internationales, d'organisations syndicales membres de l'International de l'Education, d'associations des parents d'élèves et de trois réseaux d'organisations de la société civile active en éducation (réseau des journalistes et communicateurs en Education/RJCE, Réseau National des Opérateurs Privés en Alphabétisation et éducation des adultes /ReNOPAL, et de FAWE). Elle a été mise sur pied au Bénin en 2003 et officiellement enregistrée en 2007 sous le N°2007/0220/DEP-ATL-LITT /SG / SAG-ASSOC du 05 juin 2007.

Avec l'appui de ses comités départementaux et de sa coordination nationale, la CBO-EPT œuvre pour l'émergence d'une société civile dynamique, motivée, influente, efficace et engagée à travers ses actions de campagne et de plaidoyer, dans le combat pour l'accès universel à une éducation de base gratuite, de qualité pour tous en vue de la réduction de la pauvreté.

Grâce à des stratégies de recherche, communication, mobilisation sociale, renforcement des capacités techniques et lobbying, la CBO-EPT prend une part active dans le débat national autour des questions liées à l'éducation et à la pauvreté.

De façon spécifique, les objectifs de la CBO-EPT sont les suivants :

- ✓ Renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques de la coalition
- ✓ Développer un partenariat dynamique, actif et efficace sur le plan national et international
- ✓ Développer des actions soutenues pour une meilleure qualité de l'éducation et une meilleure gouvernance du système éducatif béninois

Sa vision de développement est de devenir un puissant mouvement national, dynamique, influent et efficace dans le combat pour l'accès à une éducation de base gratuite et de qualité pour tous. S'inspirant de sa vision, la CBO-EPT, avec l'appui de ses partenaires a mis en œuvre, au cours des cinq dernières années, les projets ci-après

- CSEF I et 2/ (Fonds de la Société Civile pour l'Education) qui a favorisé une grande mobilisation des OSC autour des enjeux éducatifs (renforcement des capacités, participation politique, suivi, études, plaidoyer) ;
- Semaine Mondiale d'Action pour l'Education qui rappelle aux dirigeants leurs promesses pour garantir l'EPT. Elle se célèbre autour d'un thème spécifique retenu mondialement ;
- Action Mondiale Contre la Pauvreté (AMCP) qui a accompagné les femmes dans les stratégies d'autonomisation ;
- Projet campagne "Apprendre Sans Peur", en consortium avec 05 organisations de la société civile actives en éducation, sur financement de Plan Bénin a mis en œuvre des actions de plaidoyer en vue de promouvoir un apprentissage dans un environnement sécurisé et sans violence dans les écoles ;
- AQUENVIE (Amélioration de la Qualité de l'Education et de la non Violence à l'Ecole), en partenariat avec Plan Bénin, qui a permis à la coalition d'être outillée pour plaider en faveur de l'élimination des violences en milieu scolaire tout en garantissant la qualité de l'éducation. De même, elle a permis à la CBO-EPT de disposer d'un plan national de plaidoyer portant sur le maintien des enfants à l'école, élaboré suivant un processus participatif et dynamique. Ce projet est à sa troisième phase ;
- PADOE 2 (Programme Amélioration et Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest) en partenariat avec Aide et Action International, qui a permis à la coalition de mettre sur pied un Observatoire de l'éducation au Bénin.

Les principaux partenaires de la coalition sont : UNESCO, CME, Oxfam GB, Plan Bénin, AMCP, Aide et Action International Bénin et ANCEFA. A cette liste de partenaires, il faut ajouter le Partenariat Mondial

pour l'Education (PME), à partir de 2013, qui regroupe les grands donateurs/bailleurs et les Partenaires Techniques et Financiers du monde et qui soutiennent financièrement le secteur de l'éducation dans les pays en développement, et les coalitions nationales dans le monde entier à travers le CSEF.

III. PRINCIPALES REALISATIONS

Au nombre des principales réalisations, le bilan retiendra les études et recherches réalisées, les formations des acteurs éducatifs et leur renforcement de capacité organisationnelle, les campagnes de sensibilisations, plaidoyers et lobbyings réalisés, les participations politiques et les actions menées en vue de garantir une bonne gouvernance au sein de la coalition.

3.1. Etudes et recherches commanditées par la CBO-EPT

Etudes réalisées et consultant	Date	Contenu de l'étude
<p>Pertinence du recrutement de 25% des enseignants formés par l'Etat</p> <p>(Dominique Ahogbehossou)</p>	<p>Avril 2010</p>	<p>Cette étude initiée par la CBO-EPT vise à analyser les effets induits de la non qualification des enseignants sur la qualité de l'éducation, et à fournir des argumentaires de plaidoyer en vue de l'accroissement du nombre d'enseignants qualifiés au profit du secteur. Les conclusions de l'étude ont révélé que le système éducatif béninois est malade de la qualité de ses ressources humaines, notamment les enseignants. L'une des meilleures solutions identifiées est le recrutement chaque année d'au moins 25% des enseignants formés dans les différentes écoles normales d'instituteurs, créées par l'Etat et dont la plus part sont à la maison. Ainsi, un plan de recrutement des enseignants formés dans les écoles de formation, à hauteur de 25% tous les ans est établi et le point détaillé des besoins en enseignants est fait. Aussi, une liste exhaustive des actions de lobbying et de plaidoyer à mener par la coalition en vue de la mise en œuvre du plan de recrutement est-elle dressée.</p> <p>Plus-value : le recrutement du personnel enseignant au MEMP se fait désormais sur la base des diplômes professionnels (CEAP et CAP) et non académiques. Il y a eu recrutement de plus de 4.000 enseignants qualifiés de 2010 à 2014. Signalons qu'avec l'évolution des effectifs scolaires, le système d'enseignement manque encore de 10.800 enseignants qualifiés que l'Etat peut recruter parmi le potentiel d'enseignants sortis des ENI publiques comme privées.</p>
<p>Relecture des textes de loi sur la décentralisation et l'analyse des plans de développement de 12 Communes au Bénin</p> <p>(Joannès F. S. Gomez)</p>	<p>Août 2010</p>	<p>Cette étude est le résultat de la volonté de la CBO-EPT d'appréhender l'environnement légal de l'éducation dans le contexte de la décentralisation au Bénin afin de disposer des éléments tangibles pour mener des actions de plaidoyer nécessaires pour une éducation de base de qualité pour tous à l'horizon 2015. Au terme de l'étude, il faut retenir que le document a relevé les textes de loi spécifique à l'éducation, a fait la synthèse et l'analyse des textes de loi sur la décentralisation spécifique à l'éducation, a mentionné les dépenses de l'éducation de 2006 à 2009 et enfin a fait de proposition de plan d'intervention de la CBO-EPT. Il faut souligner aussi qu'après 7ans de décentralisation, selon l'étude, le Bénin peine à rendre effective la décentralisation dans le secteur de l'éducation ; les articles des textes de loi et décrets spécifiques à l'éducation sont insuffisants ; les décrets d'application des lois N°97 et 98 du 15 Janvier 1999 ne sont pas pris ; etc.</p>

		<p>Plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 100% des communes reçoivent du MEMP des crédits transférés au profit des EPP (Dotations en tables-bancs, réparations et constructions des infrastructures scolaires ; ✓ Les décrets d'application des lois 97 et 98 sur la décentralisation ont été adoptés en conseil des Ministres ; ✓ Les Maires, Secrétaires généraux, responsables des services des affaires financières et économiques et receveurs percepteurs de 100% des communes du Bénin sont formés sur les procédures de transfère des ressources aux communes par l'Etat ; ✓ La capacité de consommation des budgets par les communes s'est améliorée.
<p>Rapport de conduite de l'étude préliminaire de la CBO-EPT</p> <p>(Faustin Djagba)</p>	<p>Août 2010</p>	<p>L'objectif principal de ce rapport est de contribuer à la définition d'un plan de suivi et évaluation fiable pour une meilleure capitalisation et valorisation des acquis de la CBO-EPT. Des résultats obtenus de l'étude, l'historique, l'évolution des membres et gouvernance de la CBO-EPT sont faits. Aussi, les capacités collectives de la CBO-EPT, du personnel clé et des administrateurs sont-elles scrutées. Les atouts et insuffisances du plan stratégique de développement de la coalition ont fait l'objet d'étude minutieuse.</p> <p>Plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un nouveau plan stratégique de développement de la CBO-EPT a été réalisé ; ✓ Le personnel de la coordination et les organisations membres ont été renforcés sur plusieurs thématiques : Droit à l'éducation, plaidoyer participatif, participation des enfants, normes EQF, Analyse des budgets de l'éducation, technique de planification et de gestion de projet, gouvernance éducative, guide pratique des parents pour l'utilisation des mesures alternatives aux châtiments corporels, techniques de mobilisation de financement....); ✓ Existence d'une convention de partenariat avec le MEMP; ✓ La CBO-EPT est membre du GLE ; ✓ La CBO-EPT dispose d'un mécanisme de suivi-évaluation de ses interventions ; ✓ La CBO-EPT a régulièrement participé aux revues conjointes et aux différents fora sur l'éducation ; ✓ Mise sur pied de deux groupes thématiques au sein de la coalition.
<p>Bilan sur l'atteinte des objectifs de l'Education Pour Tous au Bénin, dix ans après le forum de Dakar</p>	<p>Juin 2011</p>	<p>Cette étude vise à mesurer le niveau d'appropriation et d'exécution des engagements pris par le Bénin en 2000 à Dakar, en faveur de l'Education Pour Tous, afin de mieux orienter le plan de plaidoyer de la CBO-EPT autour des défis à relever pour l'atteinte des objectifs retenus à l'échéance 2015. Son contenu s'articule autour de la connaissance, de l'adhésion et de l'engagement en faveur de l'EPT ; du degré de</p>

<p>(Dr Jean-Claude Hounmenou)</p>		<p>réalisation des objectifs de l'EPT et des zones de faiblesses dans la marche du Bénin vers l'EPT : priorité et stratégies pour une accélération des résultats.</p> <p>Plus- value :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La CBO-EPT a contribué à la mobilisation et à l'implication de tous les acteurs et partenaires dans le processus de suivi des indicateurs de l'EPT (Séances avec les parents d'élèves, les organisations syndicales, les OSC membres et partenaires de la coalition, les élus communaux, les cadres de l'administration communale, les CCS et CP, sur les enjeux de l'EPT et leur responsabilisation dans la mise en œuvre des politiques éducatives) ✓ Accroissement de la part des ressources budgétaires allouées au secteur de l'éducation ; ✓ Recrutement des enseignants qualifiés ; ✓ Accroissement des effectifs scolaires au niveau de la maternelle et du primaire ; ✓ Réduction de l'écart genre ; ✓ Renforcement des connaissances de base des acteurs éducatifs sur les objectifs de l'EPT et le PAN/EPT ; ✓ Prise en compte des priorités de l'éducation dans les différentes phases du PDDSE.
<p>“Cap sur 2025” Plan stratégique de développement 2011-2015</p> <p>(François Gautho)</p>	<p>Juillet 2011</p>	<p>Le Plan stratégique de développement 2011-2015 est le document de référence de la coalition en termes d'orientation stratégique et d'objectifs poursuivis. Dans ce sens, le Plan a défini la vision de société et la mission de la coalition avant de retenir le but et la vision de développement. A cet effet, trois objectifs stratégiques de la coalition ont été formulés assorti de résultats à atteindre.</p> <p>Plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Positionnement plus clair de la CBO-EPT dans le secteur de l'Education ; ✓ Le PSD constitue l'outil de référence dans le cadre de l'élaboration des projets éducatifs et dans le cadre du renforcement des liens de partenariat ; ✓ Renforcement de la crédibilité de la coalition ; ✓ Circonscription du domaine de compétence de la coalition.
<p>Cartographie des acteurs de l'éducation</p> <p>(Judicaël Alladatin et Albert Massénon)</p>	<p>Septembre 2012</p>	<p>L'étude sur la cartographie des acteurs de l'éducation au Bénin vise essentiellement à élaborer un répertoire des structures actives de l'éducation au Bénin et à doter la CBO-EPT d'une stratégie d'implication des structures actives dans l'éducation dans le processus de plaidoyer participatif en faveur d'une éducation de qualité pour tous. Il faut retenir dans ce document, la présentation du répertoire et typologie des acteurs du secteur de l'éducation au Bénin assortie d'une proposition de stratégies d'implication actives des</p>

		<p>structures membres de la CBO-EPT et des acteurs de l'éducation aux activités de veille citoyenne et de plaidoyer sur les questions liées à l'atteinte des objectifs de l'EPT au Bénin.</p> <p>Plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un répertoire des structures intervenant dans le secteur de l'éducation au Bénin/domaines et thématiques d'intervention est disponible et exploité dans le cadre des lobbyings autour des enjeux éducatifs ; ✓ Les organisations membres de la coalition ont été structurées en deux groupes thématiques fonctionnels ("Education non formelle et formation professionnelle", et " Education de base, inclusive de qualité pour tous") ; ✓ Implication des OSC membres et partenaires aux activités de plaidoyer et de veille citoyenne (campagne de sensibilisation sur le contenu de l'arrêté 2012 n°139 portant règlementation de la politique de mutation des personnels enseignants au MEMP, suivi du projet PME/FCB, analyse des résultats scolaires, etc.) ;
<p>Sensibilité genre au Budget dans les Communes du Bénin</p> <p>(Saï Sotima Tchantipo)</p>	<p>Octobre 2012</p>	<p>L'étude sur la sensibilité genre au budget dans les communes du Bénin a permis d'avoir une connaissance de l'analyse comparée des parts consacrées au genre dans les budgets communaux de 15 communes, des raisons de la faible prise en compte du genre au budget, de l'analyse des exécutions budgétaires sur les trois années passées et des suggestions et thèmes de campagne de plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les budgets communaux. Cette étude a apporté principalement une réponse à la question : les préoccupations relatives au genre sont-elles prises en compte dans les documents de développement élaborés par nos communes ? Il ressort que la question de la prise en compte du genre dans les budgets communaux est une question controversée.</p> <p>Plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement des capacités techniques des acteurs communaux des 15 communes couvertes par l'étude sur "la bonne gouvernance et les technique de planification impliquant les femmes" ; ✓ Meilleure connaissance des mécanismes communaux de prise en compte du Genre dans le processus de développement local ; ✓ Initiation d'un processus de plaidoyer pour une législation dans le sens de la prise en compte du genre dans les budgets communaux.

<p>La typologie des exclus du système scolaire et leur prise en charge éducative dans les Communes d'Abomey-Calavi et de Tori-Bossito au Bénin</p> <p>(Ayouba Amadou Sanni)</p>	<p>Janvier 2014</p>	<p>L'objectif principal de la recherche sur la typologie des exclus du système scolaire et leur prise en charge éducative dans les Communes d'Abomey-Calavi et de Tori-Bossito au Bénin est de contribuer à la prise en charge éducative des exclus du système scolaire au Bénin, en mettant à la disposition des acteurs concernés une source d'informations fiables relatives à la catégorisation des exclus, aux causes et conséquences du phénomène d'exclusion scolaire, ainsi que les suggestions et recommandations appropriées. Il ressort des conclusions de l'étude que le problème de l'exclusion scolaire est beaucoup plus une question de non maintien des enfants à l'école qu'une question de non scolarisation ou d'exclusion pour insuffisance de travail. Les causes sont la pauvreté, l'insuffisance de travail des élèves, l'analphabétisme des parents et les imperfections du système éducatif béninois.</p> <p>Plus-value :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une source d'informations est fournie aux autorités communales concernées sur la typologie des exclus du système scolaire et les mécanismes de leur prise en charge éducative au plan local ; ✓ Campagnes d'informations et de sensibilisations des parents sur les mécanismes de maintien des enfants à l'école ; ✓ Augmentation du budget de l'éducation dans les deux communes (7% à Abomey Calavi et 5% à Tori Bossito) ; ✓ Mobilisation des cadres ressortissant de la commune de Tori Bossito autour des enjeux et défis de l'éducation au niveau local.
---	---------------------	--

3.2. Les formations et renforcement de capacité

Les formations organisées par la CBO-EPT visent globalement à outiller les OSC membres et partenaires, à renforcer leurs capacités d'actions dans le domaine de plaidoyer/lobbying, et sur diverses thématiques éducatives en vue d'un meilleur positionnement au plan local, régional voire national sur les questions éducatives, et à amener les décideurs à s'engager davantage pour la réalisation de l'EPT. Le tableau ci-après présente le point des initiatives de formation de la coalition sur les enjeux éducatifs :

Intitulé de la formation	Lieu et Période	Rapport-Synthèse de la formation	Acteurs impliqués
Formation sur le renforcement de capacité des organisations de la société civile sur le plaidoyer participatif centré sur les normes EQF	Bohicon, les 14, 15 et 16 Mai 2012	La formation qui a pour objet global de bâtir chez les participants les compétences en rapport avec le plaidoyer participatif et les normes de l'Ecole de Qualité Fondamentale » a permis d'abord de présenter le projet AQUENVIE avant d'aborder quelques notions essentielles. Au nombre de ces notions, on a : le plaidoyer participatif et le pouvoir, l'analyse interne et externe, la vérification de la crédibilité organisationnelle, le choix du sujet, les buts et objectifs, activités et indicateurs, le cadre logique d'un plan de plaidoyer, le développement et diffusion de message. Au terme de la formation, chacune des structures participantes ont pris l'engagement de restituer le contenu de la formation au niveau des arènes communautaires, communales et départementales.	ALDIPE, FEDAPE/ZC, FEDAPE/ATA-DONGA, FEDAPE/Couffo, FEE-D/GADEC, ONG FEE-D, GRAIB ONG, RePLeFCO, Plan Bénin, CBO-EPT
Formation des OSC membres de la CBO-EPT sur le PDDSE actualisé animée par Maoudi C. JOHNSON	Bohicon les 30 et 31 Octobre 2012	Dans le cadre de la mise en œuvre du projet AusAid/Fonds relais du Fonds de la Société Civile pour l'Education, il a été demandé d'animer un atelier de formation des Organisations de la Société Civile membres de la CBO-EPT sur le contenu du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE) du Bénin. Cette formation a consisté en un ensemble de communication portant sur le bilan à mi-parcours du PDDSE ; le PDDSE actualisé ; le PAN/EPT, PDDSE, OMD au Bénin : historique, principaux défis et perspectives, la mise en œuvre du PDDSE/ rôle et responsabilités des principaux acteurs. Chaque communication est suivie de débat et a permis	18 OSC membres et équipe de la coordination

		l'élaboration et la validation des plans d'action pour la vulgarisation.	
<p>formation des partenaires du projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education et de la Non Violence à l'Ecole (AQUENVIE) sur "la participation des enfants"</p> <p>Co- animée par Alfred SANTOS et YAROU Mouhamadou de Plan Bénin</p>	<p>Bohicon les 23 et 24 Septembre 2013</p>	<p>L'atelier de formation des partenaires du projet AQUENVIE sur "la participation des enfants" a duré deux (02) jours. Les cinq (05) communications présentées lors de cet atelier par les facilitateurs sur la thématique ont permis aux participants de cerner, non seulement, la notion de droit à la participation des enfants, mais surtout d'identifier et d'apprécier les techniques, stratégies et mécanismes appropriés pour réussir une implication active des enfants dans le processus de plaidoyer participatif et du développement communautaire.(voir rapport de formation). A l'issue de cette formation, les clubs d'enfants des trois départements couverts par le projet ont élaboré et mis en œuvre des plans de réinvestissement de la formation dans les 24 communes du projet.</p>	<p>ONG opératrices du projet (GRAIB, ALDIPE, FEE-D), les représentants des FEDAPE, les OSC membres de la CBO-EPT, les Circonscriptions Scolaires (Atacora, Couffo, Zou-Collines), les représentantes de RePLeFCO, l'équipe de la coordination nationale de la CBO-EPT et les personnes ressources de Plan Bénin.</p>
<p>formation des clubs d'enfants sur l'approche droit et la culture de la non violence à l'école</p>	<p>Bohicon, du 22 au 23 Novembre 2013</p>	<p>Dans le souci de responsabiliser et d'impliquer efficacement les clubs d'enfants dans la mise en œuvre des actions de plaidoyer au niveau des localités couvertes par le projet, un atelier de formation sur l'approche droit et la culture de la non violence à l'école , a réuni des représentants de 27 clubs d'enfants et de CCNE. Durant deux jours, les capacités des enfants ont été renforcées sur la notion de Droit, de Devoir, le contenu de la CDE, sur l'Etat des lieux du respect de la CDE au Bénin et sur le contenu des 11 normes EQF.</p>	<p>27 représentants de clubs d'enfants</p>
<p>formation des partenaires communaux des 10 communes à faible taux de scolarisation et bénéficiaires des interventions du CSEF2, sur le Droit à la participation des enfants, outils, démarches et techniques ;</p>	<p>Du 27 au 28 mai 2014 à Bohicon</p>	<p>Après avoir procédé, d'une part, à un état des lieux sur le niveau et les conditions de participation des enfants dans la mise en œuvre des PDC et autres initiatives de développement communautaires dans les 10 communes ciblées, et d'autre part, au partage des conditions pratiques d'implication active des enfants dans la mise en œuvre des actions de plaidoyer en faveur de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école, au partage de dispositions de la CDE, les participants ont été outillés sur les techniques, démarches pour</p>	<p>CAPE et 05 RUP des communes ciblées</p>

		garantir la participation effective des enfants dans le processus de prise de décision et de développement des écoles au niveau communautaire.	
Formation des Organisations de la Société Civile (OSC) membres de la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous (CBO-EPT) sur le droit à l'éducation	Lokossa du 10 au 11 Avril 2014	L'objectif général de la formation est d'amener, d'ici à fin décembre 2014, les organisations de la société civile membres de la CBO-EPT et de l'Observatoire de l'Éducation à intervenir efficacement dans le suivi et la gestion du système éducatif. Cette formation a permis aux participants de renforcer leurs connaissances sur la question des Droits de l'homme et plus spécifiquement du Droit à l'éducation ; de parcourir les 11 normes EQF tout en examinant leur conformité avec les quatre dimensions du Droit à l'éducation avant de passer en revue les indicateurs de suivi des performances du secteur de l'éducation (de la maternelle au supérieur). Afin de mettre en application les acquis de la formation sur le Droit à l'Éducation, les participants, par structure ou par regroupement de structures, se sont engagés à réaliser des plaidoyers sur une thématique spécifique dans le domaine de la qualité de l'éducation.	CAEB-ONG, RACINES ONG, RTP, AEAI, Plan Bénin, JVOSE, RADEB, ReNOPAL, RJCE, FAWE Bénin, SYNAPES, SYNAPROLYC, SYNES-TP, FENAPEB, Comités scientifiques CP/OE, Coordination CBO, CD/CBO-EPT, CA/CBO-EPT, Personnes ressources
Formation des partenaires communaux de l'éducation des dix communes à faibles taux bruts de scolarisation sur la planification de l'éducation	Bohicon, du 28 au 30 Avril 2014	Cette formation a permis aux participants de s'imprégner du contenu du projet CSEF2, du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education et de la micrographie des 10 communes à faible TBS pour en examiner les indicateurs observés. Elle a été également l'occasion pour les partenaires communaux de se renforcer sur les étapes de l'élaboration d'un plan communal de l'éducation. L'essentiel des préoccupations a porté au cours de cet atelier sur les points suivants : 1. la constitution d'un lobbying fort des Maires des communes bénéficiaires pour le suivi de l'exécution du programme PME ; 2. L'importance et la nécessité de l'élaboration des plans communaux de l'éducation par les communes pour faire des plaidoyers pour leur financement ; 3. La nécessité de mettre en place un dispositif de suivi des travaux avec les	élus communaux et les chefs service planification et développement local de 10 communes à faible taux brut de scolarisation à savoir : Karimama, So-ava, Aguégoués, Nikki, Bopa, Zogbodomey, Toffo, Quinhi, Adjarra et Zagnanado et les personnes ressources du secteur de l'éducation.

		acteurs communaux et la rencontre au moins une fois par semestre des acteurs communaux et ceux chargés de la mise en œuvre du programme.	
Formation des formateurs des ENI et des EI des 06 ENI sur le guide pédagogique de mise en application des mesures alternatives aux châtiments corporels en milieu scolaire	Du 14 au 23 juillet 2014 dans les 06 ENI	Après la formation de 47 formateurs (CCS, CP, cadres centraux du MEMP, D/ENI, CSE/ENI) qui ont permis d'élargir la base des formateurs nationaux sur l'utilisation des mesures alternatives aux châtiments corporels, 1612 EI dont 701 femmes des 06 ENI ont suivi, avec succès, les modules de formation sur les mesures alternatives aux châtiments corporels en milieu scolaire. Ces sessions de formation ont été organisées afin d'outiller les jeunes instituteurs, avant leur sortie des ENI, à l'utilisation des mesures alternatives aux châtiments corporels en classe. Cette formation constitue la deuxième grande étape du processus de plaidoyer participatif au plan national (en faveur de l'intégration des mesures alternatives aux châtiments corporels dans les curricula de formation des EI), qui a suivi celle de l'organisation de la cérémonie de remise officielle au Ministre des Enseignements maternel et Primaire, des guides et manuels pédagogiques élaborés, en collaboration avec les mêmes autorités éducatives au niveau central. Au terme de ces sessions de formation chaque EI instituteur a été doté d'un exemplaire du guide et du manuel pédagogiques.	1612 EI, 47 formateurs (CCS, CP, D/ENI, CSE/ENI, DEP, DEP Adjoint, DA/EM, INFRE, DDEMP/CSEM de l'Atacora, du Zou et des Collines, IGPM), FENAPEB, personnes ressources.
Atelier de renforcement de capacité des organisations de la Société civile sur l'approche basée sur les droits et la culture de la non violence	Bohicon, les 11, 12 et 13 juin 2012	Cette formation a permis aux participants de mieux partager leurs expériences personnelles ou structurelles en matière de mise en œuvre d'actions de plaidoyer orientées sur la réalisation des droits des enfants et sur les mesures alternatives aux châtiments corporels en milieu scolaire. Aussi, les participants ont-ils été initiés aux notions ci-après <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le développement basé sur les Droits ; ✓ Les rôles des défenseurs des Droits de l'enfant ; ✓ L'identification des différentes mesures alternatives aux châtiments corporels en milieu scolaire. <p>La finalité de cette session est, non seulement, de mettre en œuvre les perspectives de droit dans les programmations et dans les actions de plaidoyer participatif, mais aussi et surtout d'utiliser et de partager avec les usagers de l'école les outils pour l'instauration de la non violence et la culture de la paix à l'école.</p>	FEE-D ONG, ALDIPE-ONG et ONG GRAIB, FEDAPE des départements de l'Atacora-Donga, du Couffo et du Zou-Collines, RePLLeFCO, représentants de Plan Bénin dont la Coordinatrice nationale du parrainage, membres du staff technique de la CBO-EPT, soient au total 17 participants.

3.3. Plaidoyers/lobbying, campagnes de sensibilisation

La CBO-EPT s'est donnée pour mission le plaidoyer, la veille et le contrôle citoyen des actions entrant dans le cadre de l'amélioration du système éducatif en général et en particulier celui de la réalisation des 06 objectifs de l'EPT. Conformément à cette mission, elle a mené depuis 2010 des plaidoyers-lobbying, campagnes et sensibilisations afin de réussir l'atteinte desdits objectifs. Ainsi, peut citer entre autre :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national de plaidoyer pour le maintien des enfants à l'école adopté en Février 2013. Ce document de plaidoyer qui a pour but de promouvoir la qualité de l'éducation dans un environnement scolaire sécurisé pour tous les enfants constitue un paquet d'activités mis en œuvre au plan national, avec le soutien financier de Plan Bénin, en vue d'amener les décideurs et autres acteurs de développement à interagir efficacement en faveur du maintien de tous les enfants à l'école (formations et sensibilisations (des enseignants, parents d'élèves, autorités éducatives au niveau déconcentré) sur la CDE, sur la gestion participative des écoles et sur la scolarisation des filles et leur maintien à l'école, émissions radiotélévisées animées par les enfants et par les adultes, caravane de sensibilisation, relecture du règlement intérieur des EPP etc.) ;
- l'information et la sensibilisation des parlementaires sur les défis de l'éducation. Ce qui a permis leur soutien des initiatives en faveur de l'augmentation du budget de l'éducation ;
- la réalisation des supports de communication pour argumenter et soutenir les actions de plaidoyer (émissions télévisées en français et en fon sur les mesures alternatives aux châtiments corporels, Table-ronde et émission télévisée sur les mécanismes d'allocation des personnels enseignants et leurs impacts sur la qualité de l'éducation, réalisation de guides pratiques à l'usage des parents pour la mise en application sur les mesures alternatives aux châtiments corporels, communiqué de presse et divers articles de presse sur les activités menées ;
- une causerie-débat avec les enfants handicapés/non handicapés et scolarisés, et les enseignants et OSC membres de la coalition sur le thème "Education et Handicap (Conditions d'accessibilité des enfants handicapés à l'école, le Droit à l'éducation des enfants handicapés) à l'occasion de la SMA-2014. La causerie-débat a eu lieu en français ;
- le plaidoyer pour l'introduction de la dictée dans les épreuves du Certificat d'étude primaire, en raison de la baisse inquiétante du niveau des enfants en français ;
- la proposition relative à l'âge minimum d'entrée au Cours d'Initiation ;
- Le plaidoyer pour l'intégration des mesures alternatives aux châtiments corporels dans les curricula de formation des élèves instituteurs ;

- La mise sur pied d'un observatoire de l'éducation qui a pour mission d'observer, d'analyser et d'enregistrer de façon séquentielle les changements qui s'opèrent dans le domaine de l'éducation et d'alerter sur les risques.

3.4. Participation politique et gouvernance

Le fonctionnement de la coalition s'inscrit dans la dynamique de ses dispositions statutaires et outils de pilotage/gestions.

- **Participation Politique**

Aux niveaux international et régional, la coalition est membre de ANCEFA et de la CME. Son appartenance à ces différents réseaux lui offre des opportunités de financements, d'apprentissages, de partages d'expériences et de bonnes pratiques entre coalitions nationales/réseaux régionaux voire internationaux d'OSC actifs en éducation, et aussi des opportunités de partages d'informations sur les progrès enregistrés et les principaux défis de l'EPT. Dans le cadre du déroulement de ces participations aux fora régionaux et internationaux (Niamey, Lomé, Dakar, Mombassa, Addis Abéba, Kigali, Johannesburg) sur l'éducation, huit (08) membres de la coalition, dont les trois Coordonnateurs nationaux qui se sont succédés à la tête de l'exécutif, ont activement représenté la coalition. Au cours de la période du bilan, la coalition a participé au renouvellement du bureau de ANCEFA et de la CME. En tant que membre de ces différents réseaux, la coalition s'acquitte régulièrement de ses obligations statutaires et est considérée dans ces réseaux comme membre actif.

- **Gouvernance**

Depuis sa création, la CBO-EPT s'est dotée de textes fondamentaux (statuts et règlement intérieur) et de manuel de procédure et de gestions administrative et financière. Son fonctionnement s'inscrit toujours dans la logique du respect de ces manuels d'organisation et de fonctionnement. A cet effet, le Conseil d'Administration de la coalition constitue un appui conseil pour la coordination nationale, et se réunit régulièrement conformément aux dispositions statutaires. Périodiquement et à la fin de chaque année, la coordination nationale rend compte de ses réalisations et subit un contrôle interne de gestion. Les partenaires de la coalition organisent également des audits externes de gestion sur tous les projets mis en œuvre et financés par ces derniers. Deux audits institutionnels et organisationnels ont été organisés par Plan Bénin sur l'organisation administrative, l'examen des principaux outils de pilotage et de gestion ; ce qui a permis de classer la coalition dans la catégorie B1 (catégorie de partenaires dont le gap de capacités est mineur et des activités de renforcement peut être mises en œuvre/capable de gérer convenablement des financements jusqu'à hauteur de cent millions de francs CFA).

De 2010 à 2014, 05 audits externes de gestion ont été organisés avec satisfaction et des audits internes trimestriels sanctionnés par des rapports ont eu lieu. Les recommandations formulées au terme de ces différents audits sont opérationnalisées et mises en œuvre.

IV. PRINCIPAUX RESULTATS

Les principaux résultats obtenus depuis 2010 par la Coalition vont s'axer sur les différentes interventions par projet. Ainsi, on peut retenir les résultats des activités dans le cadre du projet Fonds de la Société Civile pour l'Education (CSEF) commencé en Janvier 2009, les résultats de la Campagne "Apprendre Sans Peur" (2011), les résultats des activités dans le cadre du projet Amélioration de la Qualité de l'Education et la Non Violence à l'Ecole (AQUENVIE) amorcé depuis 2012 et qui est dans sa troisième phase de mise en œuvre, et enfin les résultats du projet "Observatoire de l'Education au Bénin" (OE) mis en œuvre depuis 2013.

4.1. Principaux résultats du projet CSEF

Le projet CSEF amorcé depuis 2009 est le fruit du partenariat entre la CBO-EPT, le Réseau Africain de la Campagne pour l'Education pour Tous (ANCEFA) et la Campagne mondiale pour l'Education (CME). Les principaux résultats obtenus depuis cinq (5) ans dans le cadre de ce projet se présentent comme suit :

- ✓ La mise en œuvre des actions de plaidoyer au terme de l'étude sur la pertinence de recrutement de 25% des enseignants formés par l'Etat a contribué au recrutement de 4.000 instituteurs par l'Etat ;
- ✓ Le recrutement du personnel enseignant se fait désormais sur la base des diplômes professionnels et non académiques ;
- ✓ Un nouvel arrêté portant réglementation de la politique des mutations des personnels enseignants a été adopté en 2012 et mis en application à la rentrée scolaire 2014-2015 ;
- ✓ Augmentation du budget de l'éducation de 10 points de 2010 (15,6%) à 2013 (26,2%) avant de chuter de 1 point en 2014 et de 5 points en 2015.
- ✓ Huit (08) études réalisées sur 08 différentes thématiques en lien avec le pilotage, la gouvernance, le lobbying, élaboration des politiques et définitions des priorités éducatives ont fourni des argumentaires pertinents de plaidoyer dans divers domaines, en vue de l'amélioration des pratiques, des politiques éducatives, des mécanismes de pilotage et de gestion ;
- ✓ La coalition dispose d'un plan stratégique qui oriente ses ambitions ;
- ✓ Deux groupes thématiques sont constitués et fonctionnels ;
- ✓ Le CA se réunit au moins une fois tous les trois mois ;
- ✓ La CBO-EPT dispose d'une convention de partenariat avec le MEMP ;

- ✓ Plus 400 acteurs éducatifs (élus communaux ; parlementaires, autorités éducatives au niveau central/décentralisées, parents d'élèves, écoliers/écolières, Enseignants, OSC) ont été formés sur diverses thématiques ;
- ✓ La coalition est membres des fora et groupes nationaux de discussions et de réflexions stratégiques sur l'éducation (GLE, groupe thématique "qualité de l'éducation, revues périodiques conjointes). Elle participe au fora régionaux voire internationaux sur l'éducation (ateliers politiques régionaux de Lomé, de Dakar, de Mombassa, d'Addis Abéba, atelier international sur le CSEF à Johannesburg, conférence ministérielle de Kigali sur le post 2015, atelier sous régional de l'initiative 2015 c'est demain au Niger...);
- ✓ Médiation dans la bonne résolution des crises fréquentes qui ont paralysé le secteur en 2010 et en 2013 ;
- ✓ Amélioration du niveau de connaissance des organisations syndicales, des enseignants et des élus communaux sur les mécanismes officiels de mutation des enseignants ;
- ✓ Renforcement de la synergie d'actions entre les CCS, les coordinations APE et le corps enseignant autour des résultats scolaires au plan communal ;
- ✓ La population est sensibilisée et informée sur le bilan de l'EPT à travers un documentaire diffusé sur deux des chaînes de télévision les plus écoutées ;
- ✓ Stabilité du personnel de la coalition (prise en charge salariale et fonctionnement du secrétariat de la coalition) ;
- ✓ Engagement plus accru des élus communaux en faveur du secteur de l'éducation



Séance d'échanges et de partage avec les OSC membres sur les axes d'intervention du CSEF II

4.2. Principaux résultats du projet "Apprendre Sans Peur" (ASP)

La coordination du projet ASP est assurée par la CBO-EPT et regroupe six réseaux d'organisations de la société civile travaillant dans l'éducation, le contrôle citoyen, la défense des droits des femmes, la communication dans l'éducation et la protection des enfants. Ce projet a couvert la période de Mai à

Décembre 2011. Les résultats obtenus des activités dans la mise en route de ce projet se résument comme suit :

- ✓ Environ 600 acteurs éducatifs (écoliers, enseignants, parents d'élèves, responsables des services déconcentrés des ministères, représentants d'ONG, responsables de centres de promotion sociale, responsables de centre de formation, leaders communautaires et élus locaux, journalistes) mobilisés, renforcés sont capables de citer au moins trois formes de violences en milieu scolaire, deux mesures alternatives aux châtements corporels, et les principes élémentaires de l'équité genre à l'école ;
- ✓ Un guide pédagogique et un manuel de formation sur les mesures alternatives aux châtements corporels sont élaborés et mis à disposition des autorités éducatives et des élèves instituteurs ;
- ✓ la stratégie pour l'élaboration de la loi interdisant le châtement corporel, en milieu scolaire, avec la participation effective de trente sept (37) personnes dont des députés, des maires, des acteurs de l'école et des ONG, est disponible ;
- ✓ Le Président de la commission des lois à l'Assemblée nationale est outillé sur les textes et arrêtés internationaux voire nationaux qui encadrent la protection des enfants contre toutes formes de violences (psychologique, physique, morale etc.) ;
- ✓ Les populations des zones urbaines et rurales locutrices des langues fongbé, adjagbé et dendiɛ sont sensibilisées à travers des spots et émissions radiodiffusées sur la protection des enfants contre les violences en milieu scolaire (notamment les abus sexuels et les châtements corporels).

4.3. Principaux résultats du projet AQUENVIE

Démarré en Avril 2012, le projet Amélioration de la Qualité de l'Education et de la Non Violence à l'Ecole (AQUENVIE) est l'une des solutions à la résolution des pesanteurs socioculturelles qui influencent négativement sur la qualité de l'apprentissage en lien avec la mise en application effective de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE). Tout en s'inscrivant dans la dynamique d'amélioration des performances scolaires, la mise en œuvre de ce projet permet d'orienter des actions spécifiques de plaidoyer en direction des principaux acteurs éducatifs (acteurs institutionnels, PTF, OSC) en vue de garantir une meilleure application des normes EQF, notamment les normes 4, 5, 10 et 11.

Le partenariat entre la CBO-EPT et Plan Bénin dans le cadre de la mise en œuvre du projet AQUENVIE au cours de la période Avril 2012 à Septembre 2013 a permis d'obtenir les principaux résultats ci-après :

- ✓ Les FEDAPE de l'Atacora, du Couffo et du Zou sont mobilisés autour des échanges de bonnes pratiques sur les techniques de plaidoyer en faveur de la qualité de l'éducation et de l'élimination des violences en milieu scolaire ;

- ✓ Les parents d'élèves, les enseignants et les autorités éducatives de 24 communes du Bénin ont acquis les compétences de base en vue de l'élimination des violences en milieu scolaire (Abus sexuels et châtements corporels) ;
- ✓ 1612 EI dont 701 femmes des 06 ENI sont outillés pour la mise en application des mesures alternatives aux châtements corporels en milieu scolaire ;
- ✓ 24 clubs d'enfants de la zone de couverture du projet sont engagés dans le combat contre les violences en milieu scolaire ;
- ✓ Les enfants de la zone de couverture du projet ont développé de nouvelles techniques de plaidoyer pour l'élimination des violences faites aux enfants à travers des productions artistiques et littéraires ;
- ✓ Les principaux acteurs de l'éducation (parents, autorités, OSC) sont amenés à s'engager pour la mise en application des normes EQF, notamment les normes 4, 5,10 et 11 ;
- ✓ Les populations de la zone de couverture du projet sont mobilisées autour des bonnes pratiques en termes de suivi scolaire des enfants par les parents ;
- ✓ Les acteurs éducatifs des trois départements couverts par le projet sont outillés pour la mise en œuvre des plans de plaidoyer sur une thématique spécifique de l'éducation ;
- ✓ Réduction des violences (physiques et morales) en milieu scolaire, en particulier, à l'endroit des filles, dans les communes d'intervention du projet AQUENVIE ;
- ✓ Les populations du Bénin (auditeurs et auditrice de la chaîne de télévision CANAL3 sont sensibilisés sur les méfaits des violences en milieu scolaire et sur la mise en application des mesures alternatives aux châtements corporels à l'école et dans les familles ;
- ✓ Les parents d'élèves de la zone de couverture du projet sont dotés d'un guide pratique imagé sur la mise en application des mesures alternatives aux châtements corporels dans les familles.



Photo des participants à la formation des EI à l'ENI Kandi sur la non violence à l'école.

4.4. Principaux résultats du projet OE

En décembre 2012, le Réseau Africain de Campagne pour l'Education pour Tous (ANCEFA) et l'ONG Internationale Aide et Action ont signé un accord de partenariat pour la mise en œuvre du Projet Observatoire de l'Education en Afrique de l'Ouest (OE). L'initiative conjointe de ces deux institutions vise le renforcement des capacités de la société civile organisée en coalition nationale pour faire le plaidoyer en faveur de l'éducation. Deux pays étaient concernés par la mise en œuvre de ce projet au cours de sa phase pilote. Il s'agit du Bénin et du Burkina Faso, à travers leurs coalitions respectives.



Photo des participants à l'atelier d'évaluation finale du projet

La mise en œuvre du projet a démarré en Août 2012 avec l'élaboration des outils de formation des acteurs du système en vue de renforcer leurs capacités à promouvoir et faire adopter des politiques éducatives en faveur des exclus, ou à analyser et influencer ces politiques le cas échéant. En Décembre 2012, la formation des acteurs sur les fondamentaux de l'Observatoire, a permis des avancées significatives avec la mise sur pied du Comité de pilotage de l'Observatoire, la rédaction des outils devant régir le fonctionnement de l'observatoire, le choix du thème de recherche et la mise sur pied d'un comité scientifique de l'observatoire.

Les principaux résultats de la mise en œuvre du projet OE sont les suivants :

- ✓ La CBO-EPT est doté d'un bras technique pour le suivi des changements opérés dans le secteur de l'éducation au Bénin : Observatoire de l'éducation ;
- ✓ L'OE dispose des outils de référence pour son fonctionnement ;
- ✓ Les communes d'Abomey Calavi et de Tori Bossito disposent d'une source d'informations de référence sur la typologie des exclus du système scolaire et leur prise en charge éducatives ;

- ✓ Les élus communaux d'Abomey Calavi et de Tori Bossito se sont engagés pour le maintien des enfants à l'école et la prise en charge éducative des exclus scolaires à travers des initiatives communautaires.

V. PRINCIPAUX ACQUIS ET DEFIS DE LA COALITION

Cette section fait le point des acquis et défis de la CBO-EPT au cours de la période d'Avril 2010 à Avril 2015.

5.1. Principaux acquis

➔ *Projet CSEF*

- Partenariat formalisé avec le MEMP
- Contributions à l'impulsion de l'organisation des revues décentralisées de l'éducation ;
- Contributions à l'organisation et au fonctionnement du sous groupe Qualité de l'éducation et du Groupe Local Education (GLE) ;
- mise en application, par l'Etat, en septembre 2014 du nouvel arrêté 2012 n°139 portant règlementation de la politique de mutation des enseignants ;
- Augmentation du budget de l'éducation (de 14% il y a 10 ans, il est passé à 25,1% en 2012, 26,2 en 2013, avant de chuter jusqu'à 20.84% en 2015) ;
- Recrutement par l'Etat de 3000 enseignants formés dans les ENI.
- Amélioration de la gestion participative des écoles du département du Couffo ;
- Existence d'un cadre d'échanges, de discussions et de concertations périodiques entre l'équipe de la coordination et les membres du CA autour des réalisations ;
- Existence d'un mécanisme de partage d'informations entre la coordination de la coalition et les organisations et structures membres ;
- Développement de multi partenariats autour des initiatives visant une amélioration des politiques éducatives ;
- La coalition dispose d'un plan stratégique 2011-2015 ;
- Renforcement des liens de partenariat avec les acteurs institutionnels ;
- Existence d'un mécanisme d'implication des OSC membres et partenaires dans la mise en œuvre des activités de la coalition ;
- Positionnement de la coalition dans les rencontres et fora nationaux de discussions sur l'éducation ;
- Utilisation des médias pour le partage d'informations et la sensibilisation des populations à la base sur les enjeux éducatifs ;

- Existence d'un mécanisme de rencontres régulières des membres du CA autour des réalisations de la coalition ;
- Existence de deux groupes thématiques fonctionnels au sein de la coalition ;
- Existence d'une plate-forme de partages d'expériences et d'apprentissages entre coalitions.

➔ **projet AQUENVIE:**

- Contributions de la coalition à la réduction des violences en milieu scolaire de deux (02) points
- 28 plans de plaidoyer dont un plan national et 3 plans départementaux réalisés et mis en œuvre sur le maintien des enfants à l'école ;
- l'amélioration du rendement scolaire au niveau des 5400 enfants bénéficiaires des cours de remédiation (70%-100% de réussite au CEPE en 2012) ;
- contribution à l'élaboration de 72 PDE ;
- intégration des mesures alternatives aux châtiments corporels dans les curricula de formation des élèves instituteurs ;
- 1612 élèves instituteurs dont 701 femmes formés sur l'utilisation pédagogique des mesures alternatives aux châtiments corporels en milieu scolaire.

➔ **Observatoire de l'éducative**

Dans le cadre de l'OE, la CBO-EPT dispose d'une source d'informations fiables concernant la situation des exclus du système éducatif ; ce qui lui permet de mieux argumenter ses actions de plaidoyer en faveur de leur prise en compte dans la politique éducative. Aussi note-t-on un accroissement de la notoriété de la coalition au plan national avec le développement du multi partenariat en faveur de l'Education Pour Tous

5.2. Principaux défis

Comme défis, il faut retenir :

- La mobilisation sociale et lobbying en faveur de la professionnalisation des enseignants et d'une meilleure allocation des enseignants dans toutes les localités du Bénin ;
- Les plaidoyers pour des interventions spécifiques dans les 25 communes défavorisées du Bénin ;
- Elargissement de la base de la coalition et l'implication actives de toutes les organisations membres à la construction de la vie de la coalition ;
- Renforcement du niveau de fonctionnement des Comité départementaux ;
- Le suivi de la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre du projet PME/FTI en cours de mise en œuvre dans les 25 communes défavorisées et garantir la participation active des bénéficiaires dans le processus de leurs mises en œuvre ;

- Le positionnement de la CBO-EPT dans le processus d'élaboration du PDDSE, nouvelle génération ;
- La mise en place un dispositif de veille pour la mise en applications des conclusions relatives au 2^{ème} forum national de l'éducation ;
- La vulgarisation des conclusions du 2^{ème} forum national de l'éducation;
- Le renforcement des capacités d'action de l'Observatoire de l'éducation ;
- Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des groupes thématiques, et des démembrements de la CBO-EPT au niveau des départements.

VI. PERSPECTIVES/ENJEUX

La Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous (CBO-EPT), aux côtés des PTFs et de l'Etat, devra à partir de 2015, accroître son engagement pour le renforcement de capacité de ses organisations membres, et pour le plaidoyer, la veille citoyenne autour des principaux enjeux ci-après :

• Niveau politique

- Renforcement et amélioration des liens de collaboration avec les principaux acteurs institutionnels ;
- Renforcement du positionnement de la coalition dans les fora nationaux de discussions et de définition des orientations stratégique en matière d'éducation (GLE, revues périodiques du secteur de l'éducation, groupes thématiques, ateliers d'élaboration du nouveau PDDSE, consultations nationales sur le bilan de l'EPT, participation aux ateliers régionaux et internationaux sur l'éducation) ;
- Instauration d'un mécanisme d'échange et de collaboration avec les parlementaires, en particulier la commission de l'éducation ;
- Instauration d'un cadre d'échanges et de collaboration avec l'association des communes du Bénin.

• Niveau stratégique

- Dotation de la coalition d'un nouveau plan stratégique après avoir fait le bilan et tiré les leçons essentielles de la mise en œuvre du PSD 2011-2015 ;
- Elargissement de la base de la coalition : faire adhérer de nouvelles organisations (Syndicats de professeurs de l'enseignement supérieur, AFJB, ALDIPE, GRAIB, EEB, FEE-D, fondations ASG et Regards d'Amour, ANCB, association des femmes élues communales...) ;
- Renforcement de la collaboration avec le conseil consultatif national des enfants ;
- Renforcement de la collaboration avec les organes de presse ; avec les autres coalitions de l'Afrique francophone.

- **Domaine de plaidoyer/campagnes de sensibilisation**

- Réalisation d'études de cas et exploitation des résultats pour soutenir les actions de plaidoyer ;
- Organisation du contrôle citoyen ;
- Organisation des campagnes d'informations et de sensibilisation des communautés sur les principaux défis de l'éducation en post 2015.

En partenariat avec Plan Bénin, la CBO-EPT devra :

- Poursuivre la mise en œuvre du PNP
- Identifier et capitaliser les meilleures pratiques de plaidoyer au niveau départemental.